

Tout Personnel

OCTOBRE 2013 - N°121

Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Général et à Mesdames et Messieurs les Directeurs territoriaux et d'agence

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

La direction générale a invité les organisations syndicales à participer en partie à votre séminaire le lundi 21 octobre. Séminaire essentiellement consacré aux travaux de mise en œuvre du plan d'actions faisant suite à l'Audit Socio Organisationnel (ASO).

Le SNUPFEN Solidaires ne participera pas à ce séminaire.

Notre organisation syndicale n'a pas approuvé ce plan d'actions issu des négociations avec la direction générale. Nos propositions sur l'organisation et la gestion des personnels ont globalement été rejetées par la direction. Pour le SNUPFEN, ce plan d'action n'est pas à la hauteur des enjeux mis en évidence par l'Audit Socio Organisationnel et donc peu susceptible d'améliorer la vie au travail des personnels de l'ONF. Dans ces conditions pourquoi venir discuter avec vous de la mise en œuvre d'un plan d'actions dont nous estimons qu'il ne règlera rien sur le fond ?

De plus, de nombreux faits nous remontent des régions tendant à prouver que chacun à son niveau interprète à sa manière les directives de la direction générale. Le sabotage sciemment organisé du protocole de 2011 par certains d'entre vous n'a pas participé au retour de la confiance en la direction d'une manière générale.

Mesdames et Messieurs les directeurs, vous avez une lourde responsabilité aujourd'hui : celle de dépasser vos intérêts pour vous pencher sur ceux beaucoup plus globaux de l'ONF, de la forêt et des personnels qui y travaillent, aujourd'hui dans des conditions de plus en plus difficiles.

Le SNUPFEN tient à porter à votre connaissance et à celle de l'ensemble des personnels l'alerte lancée par les médecins de prévention au travers de leur contribution écrite au Bilan national santé et sécurité au travail 2012 présenté jeudi dernier au CCHSCT :

« Les médecins référents notent une augmentation du nombre de troubles psychosociaux relevés lors des entretiens médicaux même s'ils ne se traduisent pas tous par des pathologies médicales graves. Toutefois ils relèvent des syndromes anxio-dépressifs, des troubles de l'humeur, des réactions comportementales agressives.

Les causes du mal-être sont toujours liées aux mutations qu'a connues l'Etablissement au cours de ces dernières années (conflits éthiques dans la représentation que les agents ont de leur métier et la réalité des tâches quotidiennes). Le personnel doute sur les solutions qui pourraient être apportées et sur l'avenir de l'ONF. Ces incertitudes engendrent de la souffrance au travail.

Certains médecins ont fait valoir que le mal-être est également exprimé par la hiérarchie (DA, RUT, RUP).

Plusieurs médecins soulignent une augmentation du stress liée à des charges de travail plus importantes (ils évoquent la baisse des effectifs) et à un renforcement des tâches administratives pour les personnels de terrain.

Plusieurs médecins alertent l'institution sur les risques encourus pour la santé mentale du personnel si la démarche engagée dans le cadre de l'audit socio-organisationnel ne devait pas aboutir ».

Face à cette énième alerte, le SNUPFEN vous engage à prendre vos responsabilités et en premier lieu à tout mettre en œuvre pour satisfaire l'obligation, qui vous est faite, par la loi, de résultat en matière de prévention de la santé des personnels placés sous votre responsabilité.

UNE REMISE EN CAUSE DU SERVICE PUBLIC FORESTIER

Notions de Service Public à caractère industriel et commercial (SPIC)

et de service public administratif (SPA)

Dans un document des services RH, des responsables zélés se servent des notions de SPIC et SPA pour classer les métiers de l'ONF suivant les catégories « *privé* », « *public ou privé* » et « *public* ». Dans la catégorie « *privé* », on retrouve à peu de chose près tous les métiers des activités bois, études/expertises et soutien. Ne resteraient dans la catégorie « *public* » que les métiers patrimoniaux, aménagement, RTM et missions d'intérêt général !!!

Alors qu'à la création de l'ONF, le statut de fonctionnaire s'est intelligemment imposé pour ses personnels, certains aujourd'hui s'amusent à instiller le doute en scindant les différentes activités de l'établissement. Si transmettre un patrimoine naturel aux générations futures dans les meilleures conditions n'est pas un acte de service public tout court, c'est à désespérer.

Pourtant certains à la Direction générale passent leur temps à saper les bases de ce fondement. Leur pugnacité n'a d'égale que leur incompetence et relève de la faute lourde. Si le Directeur général ne met pas très vite fin à leur délire, le SNUPFEN Solidaires ne pourra que constater le soutien de la direction à ce travail de sape et en tirera toutes les conséquences.